



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 139<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 – 18.10.2018

Conseil directeur  
Point 7

CL/203/7-R.1  
12 octobre 2018

## Rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'UIP depuis la 202<sup>ème</sup> session du Conseil directeur

### Mise en œuvre de la Stratégie de l'UIP pour 2017-2021

*Le présent rapport donne un aperçu des activités entreprises depuis mars 2018 pour mettre en œuvre la Stratégie de l'UIP. Il met particulièrement l'accent sur les initiatives aidant les parlements à renforcer leurs capacités, à consolider les mesures qu'ils prennent au niveau national et à atteindre les objectifs nationaux. Il fournit également une liste des activités prévues pour les six mois à venir et une liste des initiatives que les Membres de l'UIP sont invités à envisager.*

### Objectif 1 : Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques

#### **Elaboration de normes et génération de connaissances**

##### **1. Aperçu des activités**

Le Nouveau Parline, la base de données sur les parlements nationaux, a été officiellement lancé le 15 septembre 2018 à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie (voir <https://data.ipu.org>). Suite à cette refonte majeure, la base de données Parline de l'UIP fournit des données fiables sur la composition, la structure et les méthodes de travail de chaque parlement national dans le monde. Le Nouveau Parline intègre pour la première fois les données de l'UIP sur les femmes et les jeunes au parlement et fournit une série d'outils permettant aux utilisateurs de consulter, comparer et exporter des données sur les parlements. L'analyse web permettra à l'UIP de mieux connaître les utilisateurs de Nouveau Parline et la manière dont ils se servent de la base de données afin de continuer à améliorer les services que nous leur proposons. Le Nouveau Parline s'appuie sur une étroite collaboration avec les Membres de l'UIP qui fournissent, mettent à jour et examinent régulièrement les données relatives à leur parlement.

Depuis le lancement du Rapport parlementaire mondial 2017 sur le contrôle parlementaire, l'UIP a continué d'aider les parlements qui souhaitent examiner et renforcer leurs activités de contrôle. Une version en langue serbe du rapport a été présentée à l'Assemblée nationale de la Serbie en mai. L'UIP collabore également avec les Parlements du Bénin et de la Zambie afin de les aider à utiliser le nouvel outil d'auto-évaluation de l'UIP de manière à ce qu'ils puissent évaluer leurs forces et faiblesses en matière de contrôle avant la fin de l'année. Le thème de la Journée internationale de la démocratie 2018 était également axé sur le contrôle parlementaire, ce qui a offert un autre moyen de diffuser les informations et les bonnes pratiques recensées dans le *Rapport parlementaire mondial*.

L'élaboration du *Rapport mondial 2018 sur l'e-Parlement* a été poursuivie. Des données ont été recueillies auprès de 114 chambres parlementaires de 85 pays et 168 parlementaires ont été interrogés au sujet des outils numériques dont ils se servent.

Les leçons du Rapport fournissent également des informations utiles en vue de la création du Centre pour l'innovation au parlement, destiné à devenir une plateforme pour la coopération interparlementaire aux fins d'utilisation plus efficace des technologies. Dix parlements réfléchissent déjà avec l'UIP à la mise en place de pôles parlementaires au sein du Centre, dans l'optique d'échanger des informations, de renforcer les capacités et d'élaborer de nouvelles directives à l'intention des parlements. Une réunion préliminaire de sept parlements membres du Comité directeur du Centre a été accueillie par le Parlement européen en juin et a fixé les orientations pour le développement du Centre au cours des mois précédant la Conférence mondiale sur l'e-parlement.

L'UIP collabore avec le PNUD à l'élaboration d'une méthode de collecte de données sur la représentativité des parlements et des autres institutions publiques au titre de l'Objectif de développement durable 16.7.1. Cette méthodologie est actuellement mise à l'essai auprès d'un groupe pilote de parlements, avant d'être présentée pour intégration formelle dans le processus de suivi des ODD. Il s'agit d'une nouvelle étape dans les efforts déployés par l'UIP pour mettre au point des indicateurs sur les parlements démocratiques, fondés sur des normes, des directives et des bonnes pratiques élaborées par l'UIP au fil des ans.

## **2. Activités futures**

- Le Nouveau Parline sera activement promu, des observations seront recueillies auprès des utilisateurs issus de parlements et du milieu de la recherche, et des chiffres de référence seront établis aux fins d'utilisation de la base de données.
- Un outil d'auto-évaluation sur le contrôle parlementaire sera élaboré et transmis aux parlements qui souhaitent évaluer et améliorer leur activité de contrôle.
- La Conférence mondiale sur l'e-Parlement sera tenue du 3 au 5 décembre 2018, le *Rapport mondial sur l'e-Parlement* et le Centre pour l'innovation au parlement seront lancés à cette occasion.
- Une collaboration visant à concevoir des indicateurs relatifs aux parlements démocratiques sera mise en place.

## **3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP**

- Examiner les données sur leur Parlement figurant dans la base de données Nouveau Parline, communiquer leurs observations et des informations actualisées.
- Envisager de diffuser des informations sur le Nouveau Parline au sein du Parlement, organiser une présentation officielle, informer les partenaires, etc.
- Envisager de participer à la Conférence mondiale sur l'e-Parlement et au Centre pour l'innovation au parlement.
- Envisager de procéder à des auto-évaluations, visant notamment leur activité de contrôle.

## **Renforcer les capacités des parlements**

### **1. Aperçu des activités**

Le programme de coopération technique de l'UIP continue de mettre en œuvre les Principes communs en matière d'assistance aux parlements. L'application de ces principes dans l'ensemble des activités de l'UIP ne cesse de progresser. Une deuxième table ronde d'experts s'est tenue en mars 2018 et les participants ont décidé qu'un guide facile d'utilisation serait rédigé pour améliorer l'auto-développement parlementaire.

Depuis mars 2018, le programme de coopération technique de l'UIP a permis de soutenir les Parlements nationaux du Bénin, de Djibouti, de l'Égypte, de la Géorgie, du Myanmar, du Pakistan, du Timor-Leste, de Tuvalu, de Vanuatu et de la Zambie.

- Au Bénin, les préparatifs se poursuivent en vue d'un prochain atelier sur le contrôle parlementaire et d'un audit administratif.
- A Djibouti, l'assistance au Parlement en vue de l'élaboration d'un plan stratégique s'est poursuivie. L'UIP a organisé une mission de femmes parlementaires pour assister à un congrès de forums de femmes parlementaires, étant donné que Djibouti œuvre à la création d'une structure similaire.

- En Egypte, l'UIP a appuyé l'organisation de sept séminaires de formation à l'intention des parlementaires sur divers thèmes allant du rôle des femmes au Parlement à la diplomatie parlementaire, aux conflits d'intérêts et à la lutte contre la corruption. En tout, 162 parlementaires ont participé aux séminaires.
- En Géorgie, une assistance a été fournie au Parlement pour l'aider à élaborer un plan stratégique pour sa commission des relations extérieures, à évaluer ses résultats et à stimuler la réforme et la modernisation parlementaires.
- Au Myanmar, le Programme d'appui parlementaire UIP/PNUD a continué de renforcer les compétences des parlementaires et du personnel, et a aidé le Parlement à mettre en place un intranet destiné à l'aider à utiliser la technologie pour améliorer son fonctionnement.
- Au Pakistan, l'UIP et le Sénat pakistanais ont signé un protocole d'accord en juin 2018. Une visite d'étude à la Chambre des représentants du Japon a été organisée pour trois membres du Secrétariat du Sénat, dont le Secrétaire général (septembre 2018).
- Au Timor-Leste, l'UIP et le Parlement national de la République démocratique du Timor-Leste ont signé un protocole d'accord en mars 2018 et une conférence nationale sur la démocratie a été organisée avec le soutien de l'UIP (septembre 2018).
- A Tuvalu, l'UIP a fourni un appui au Parlement en vue de l'élaboration d'un plan stratégique et d'un plan d'action en matière de TIC.
- Au Vanuatu, suite à l'évaluation des besoins en capacités du Parlement au début de l'année, un document de projet est en cours d'élaboration. La formation du spécialiste informatique se poursuit dans le cadre de sa participation à l'exercice de planification stratégique des TIC à Tuvalu.
- En Zambie, l'UIP a appuyé un séminaire de l'Assemblée nationale sur le rôle de l'opposition au Parlement qui s'est tenu en juin 2018. Des préparatifs sont en cours pour que l'UIP puisse aider l'Assemblée nationale à procéder en 2018 à une auto-évaluation de ses capacités et de ses résultats en matière de contrôle.

## 2. Activités futures

- Les projets en cours énumérés ci-dessus se poursuivront et l'UIP répondra aux nouvelles demandes reçues de la part des parlements nationaux. Par exemple, le Tchad a entamé les préparatifs en vue d'activités sur la rédaction de loi.
- Des outils faciles à utiliser (tels que des lignes directrices permettant d'évaluer l'appui parlementaire tenant compte des Principes communs) seront mis au point afin que les parlements et les partenaires puissent facilement appliquer les Principes communs.

## 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Encourager les parlements qui ne l'ont pas encore fait à approuver les Principes communs et à les prendre en compte dans leurs travaux. (Voir à l'[Annexe II](#) la carte des parlements qui ont souscrit aux Principes).
- En lien avec les Principes communs en matière d'assistance aux parlements, veiller à contribuer à l'élaboration d'un projet de guide qui servirait d'outil de référence aux parlements et à leurs partenaires pour les aider à renforcer l'engagement dynamique des parlements en faveur de leur auto-développement.

## Objectif 2 : Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes

### 1. Aperçu des activités

Le 12<sup>ème</sup> Sommet des Présidentes de parlement, placé sous le thème *Les Présidentes de parlement s'engagent pour que chaque voix compte*, s'est déroulé à Cochabamba (Etat plurinational de Bolivie), en avril 2018, organisé en collaboration avec la Chambre des députés bolivienne. Six Présidentes de parlement et 50 parlementaires de 14 pays ont participé à la réunion. La Déclaration de Cochabamba réaffirme le lien entre la participation égale des femmes à la vie politique et des sociétés plus prospères, pacifiques et inclusives. Elle appelle à déployer davantage d'efforts pour réaliser la parité entre les sexes en politique et à adopter et à mettre en œuvre une législation spécifique pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique. Les bonnes pratiques de la Bolivie dans ces domaines ont enrichi les débats.

L'UIP a continué de diffuser ses travaux de recherche sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes parlementaires. Le bulletin thématique de l'UIP publié en 2016 à ce sujet a été reconnu par le système des Nations Unies (ONU-Femmes, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, etc.) et les chercheurs universitaires comme étant la principale référence mondiale et statistique disponible sur ce sujet. Depuis mars 2018, ce document a été présenté et examiné lors des réunions suivantes :

- le Sommet des Présidentes de parlement en Bolivie ;
- la conférence sur la violence à l'égard des femmes organisée par la Fondation Westminster pour la Démocratie à Londres ;
- le forum #NotTheCost du National Democratic Institute à Washington; et
- la réunion supplémentaire de l'OSCE sur la dimension humaine consacrée à la lutte contre la violence à l'égard des femmes à Vienne.

De janvier à juin 2018, l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont élaboré conjointement une *Etude régionale sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements en Europe*. Il s'agit de la première d'une série d'études régionales que l'UIP envisage de mener sur le sujet. L'étude élargit la portée de la recherche en incluant le harcèlement et la violence à l'égard du personnel parlementaire féminin.

L'UIP a également contribué à la Réunion du Groupe d'experts sur la violence contre les femmes en politique organisée par ONU-Femmes, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, en collaboration avec le National Democratic Institute for International Affairs (NDI). Dans le cadre d'une initiative connexe, l'UIP a également contribué aux travaux de la Commission normative sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Les travaux de la Commission contribueront aux efforts que déploie l'OIT pour élaborer une convention internationale sur la violence dans le milieu du travail.

En juin 2018, l'UIP, en collaboration avec l'USAID et le PNUD, a facilité un exercice d'auto-évaluation effectué au Parlement de Géorgie. L'accent a été mis sur les fonctions parlementaires essentielles ainsi que sur l'égalité entre les sexes sur la base de l'outil de l'UIP intitulé *Parlements : évaluer la sensibilité au genre, outil d'auto-évaluation*. Des priorités ont été définies en vue de réformes futures, notamment des mesures visant à accroître le nombre de femmes parlementaires et à lutter contre le sexisme et le harcèlement. Les conclusions de l'exercice enrichiront également l'élaboration de la stratégie et du plan d'action du Parlement.

L'UIP a continué d'apporter son appui à la création de forums parlementaires de femmes parlementaires. L'UIP a participé au premier Congrès international des forums parlementaires de femmes qui s'est tenu en Irlande en septembre 2018. Sur la base de ses Lignes directrices pour forums de femmes parlementaires et de son expérience en matière d'appui à la création et au bon fonctionnement de ces forums, l'UIP a facilité un atelier sur les moyens d'améliorer l'impact des forums.

L'UIP a en outre fourni un appui au Réseau des femmes parlementaires de Mauritanie (REFPAM) pour l'aider à lutter contre la violence à l'égard des femmes et à intégrer les questions relatives au genre dans les travaux du Parlement. En août 2018, en vue des élections législatives prévues pour septembre, l'UIP et le REFPAM ont organisé une série de conférences itinérantes dans les régions d'Aioun, de Kiffa, d'Aleg, de Rosso, de Zoueratt et de Nouakchott West et Nord pour promouvoir la participation des femmes aux élections et autonomiser les candidates aux postes d'élues. Ces conférences ont vu la participation de dirigeants, de partis politiques et de membres de la société civile d'envergure locale et nationale. Grâce aux conférences, les participants ont pu mieux comprendre les avantages que représente une représentation plus équilibrée des femmes dans le parlement et les divisions administratives (*wilayas*).

L'UIP a continué de promouvoir le rôle des parlements dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Les Parlements membres de l'UIP ont été régulièrement informés au sujet de l'examen de leur pays par le Comité de la CEDEF et invités à y contribuer.

## 2. Activités futures

- Atelier sur la mise en œuvre de la CEDEF en marge de l'Assemblée d'octobre 2018, en collaboration avec le Comité de la CEDEF.
- Appui à l'évaluation de la sensibilité au genre prévue par le Parlement du Royaume-Uni (octobre 2018).
- Séminaires et ateliers de formation nationaux sur l'égalité des sexes et la mise en œuvre de la CEDEF au Kenya, au Mali, en Namibie, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Turquie (novembre 2018).
- Atelier de formation pour les femmes parlementaires en Turquie (novembre 2018)
- Collecte de bonnes pratiques parlementaires en matière de lutte contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes parlementaires et du personnel parlementaire (octobre-novembre 2018).
- Lancement du Rapport de l'UIP sur *Les femmes au parlement* (8 mars 2019)
- Conférence nationale sur la participation des femmes en Oman (mars 2019)
- Réunion parlementaire et événements parallèles à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme (mars 2019).

## 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Envisager de procéder à une auto-évaluation au regard de la sensibilité au genre du parlement (voir [www.ipu.org/pdf/publications/gender-toolkit-f.pdf](http://www.ipu.org/pdf/publications/gender-toolkit-f.pdf)).
- Partager des données et des informations sur la représentation des femmes dans les parlements après les élections et chaque fois qu'un changement survient dans leur composition.
- Faire connaître au Secrétariat de l'UIP les bonnes pratiques élaborées par le parlement pour lutter contre le sexisme, le harcèlement et la violence sexiste.
- Appuyer l'implication du parlement dans le processus d'établissement des rapports au titre de la CEDEF. Les rapports de plus de 20 pays seront examinés lors des sessions d'octobre 2018 et de mars 2019 (voir [Annexe II](#)).

## Objectif 3 : Protéger et promouvoir les droits de l'homme

### 1. Aperçu des activités

L'UIP a grandement contribué au rapport sur la contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a publié début juin.

Dans le cadre du lancement de ce rapport, le 28 juin, l'UIP, en collaboration avec le HCDH, a organisé une réunion d'une journée au Siège de l'UIP pour recenser les bonnes pratiques que les commissions parlementaires des droits de l'homme ont élaborées pour promouvoir et protéger ces droits. Avec la participation d'une douzaine de parlementaires membres de ces commissions, la réunion a offert une occasion précieuse d'échanger des expériences nationales et personnelles. Elle a permis de montrer que les commissions parlementaires des droits de l'homme peuvent faire une réelle différence lorsqu'il s'agit d'assurer un meilleur respect des droits de l'homme. Par exemple, au Burkina Faso, la peine de mort a été abolie en 2017 sous la pression de la commission parlementaire des droits de l'homme. Dans le même ordre d'idées, en Equateur, la commission a contribué à l'adoption d'une loi contre la violence sexiste. Au Royaume-Uni, le rapport public de la commission sur deux cas de détention injustifiée de personnes venues du Commonwealth au Royaume-Uni avant 1973, soit de la "génération Windrush", a fini par conduire à la démission du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Le 28 juin, l'UIP et le HCDH, conjointement avec des représentants diplomatiques des pays engagés en faveur d'une plus grande attention vis-à-vis des parlements au sein du Conseil des droits de l'homme, ont organisé, au Palais des Nations à Genève, une réunion-débat pour présenter les bonnes pratiques parlementaires en matière de droits de l'homme et de l'état de droit, et promouvoir les avantages d'une coopération plus étroite avec les parlements auprès de la communauté des défenseurs des droits de l'homme à Genève.

Au cours de la période considérée, l'UIP a systématiquement informé les parlements des pays qui doivent être examinés dans le cadre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme ou qui vont l'être, des mesures qu'ils peuvent prendre pour contribuer à l'évaluation de la situation de leur pays par le Conseil et à l'application de ses recommandations. L'UIP a également continué d'encourager les parlements à collaborer avec le Comité des droits de l'homme, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels et le Comité des droits de l'enfant.

Au cours de ces derniers mois, des efforts ont été déployés pour remanier le module de Parline consacré aux commissions parlementaires des droits de l'homme et demander aux parlements des informations actualisées sur l'existence et le fonctionnement de ces commissions. Les informations recueillies seront présentées sur le Nouveau Parline (voir Objectif 1).

Le guide intitulé *Liberté d'expression des parlements et des parlementaires : importance et périmètre de la protection* a été finalisée en anglais et en français. Il sera lancé à la 139<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP. Compte tenu de la demande constante, le guide conjoint UIP/HCDH sur les droits de l'homme et le guide UIP/HCDH/OIT à l'usage des parlementaires *Migration, droits de l'homme et gouvernance* ont été réimprimés et diffusés.

La troisième Conférence parlementaire africaine sur la migration, intitulée *Promouvoir une migration sûre, ordonnée et régulière : quel rôle pour les parlements*, s'est tenue les 4 et 5 septembre 2018 à Niamey (Niger). La Conférence était organisée par l'Union parlementaire africaine avec la contribution de l'UIP et l'aide de l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM). Les domaines de travail prioritaires pour les parlements ont été recensés, notamment le renforcement des synergies nationales et de la coopération avec les partenaires extérieurs, et la surveillance régulière des évolutions en matière de migrations.

Des préparatifs ont été commencés avec les autorités parlementaires marocaines pour organiser une réunion parlementaire au Maroc à l'occasion de la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui se tiendra à Marrakech en décembre 2018.

L'UIP a largement coopéré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour organiser la deuxième session du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, qui se tiendra à Genève les 22 et 23 novembre 2018, et sera exclusivement axée sur le rôle des parlements.

Au cours de la période considérée, le Secrétariat de l'UIP a assuré le suivi des récentes décisions du Conseil directeur de l'UIP sur des cas individuels de violation des droits de l'homme, suivi et traité l'évolution des cas existants et pris des mesures en réponse aux nouvelles plaintes soumises au Comité des droits de l'homme des parlementaires. Ces nouvelles plaintes concernaient des parlementaires des pays suivants : Israël, Fédération de Russie (en ce qui concerne les violations présumées commises par les autorités américaines), Ouganda et République bolivarienne du Venezuela. Des missions d'observation des procès ont été entreprises ou prévues aux Philippines, en Ouganda et en Turquie. Au cours de la période considérée, l'UIP s'est exprimée publiquement sur l'évolution inquiétante des cas au Venezuela. Une mission des droits de l'homme prévue en Turquie a été reportée après l'annonce d'élections anticipées peu après la fin de la 138<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP. Une mission d'urgence au Venezuela doit toujours être approuvée officiellement par le Gouvernement vénézuélien. Des faits nouveaux importants et/ou de nouvelles allégations ont été présentés dans des cas issus de pays comme le Cambodge, la République démocratique du Congo, la Turquie et le Venezuela. Un expert de l'UIP s'est rendu à Kuala Lumpur fin septembre pour conseiller les membres du Parlement malaisien au sujet de la révision éventuelle de la législation existante, y compris la loi sur la sédition, afin d'assurer sa conformité avec les normes existantes en matière de liberté d'expression.

## 2. Activités futures

- Suivi de la 157<sup>ème</sup> session (octobre 2018) du Comité des droits de l'homme des parlementaires, y compris en ce qui concerne l'organisation de missions et d'observations de procès, et préparation de la 158<sup>ème</sup> session (janvier 2019) qui prévoit un examen de tous les cas en instance.
- Collecte, analyse et lancement de statistiques sur l'action du Comité des droits de l'homme des parlementaires à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre.

- Co-organisation de la deuxième session du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit.
- Co-organisation d'une réunion parlementaire consacrée aux migrations au Maroc.
- Co-organisation d'un séminaire régional à Abuja (Nigéria) en novembre 2018 sur la contribution des parlements à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, conjointement avec le Parlement de la CEDEAO et l'Organisation internationale du Travail (OIT).
- Promotion et diffusion du nouveau guide sur la liberté d'expression.

### 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Suivre les cas d'allégations de violations des droits de l'homme des parlementaires dont est saisi le Comité des droits de l'homme des parlementaires et informer le Secrétariat de l'UIP de toute mesure de suivi prise. Une liste de pays ayant des cas à l'examen figure à l'Annexe II ;
- Donner de la visibilité à la Journée internationale des droits de l'homme (10 décembre) en s'exprimant en faveur des parlementaires en danger et en utilisant pleinement la carte mondiale et l'analyse des statistiques du Comité publiées ce jour-là ainsi que d'autres outils visuels et informations (qui existent déjà) pour sensibiliser les parlements à l'action du Comité et aux idéaux qu'il cherche à défendre (voir [www.youtube.com/user/parliamentaryunion](http://www.youtube.com/user/parliamentaryunion)) ;
- Appuyer l'engagement et le suivi parlementaires en ce qui concerne les prochaines sessions du Conseil des droits de l'homme, du Comité des droits de l'homme, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et du Comité des droits de l'enfant ;
- Diffuser et utiliser le guide sur la liberté d'expression à l'usage des parlementaires ;
- Faire participer les parlementaires qui ont une expérience et des fonctions pertinentes aux événements relatifs aux droits de l'homme que l'UIP organise en collaboration avec d'autres partenaires.

## Objectif 4 : Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité

### 1. Aperçu des activités

L'UIP a activement participé au débat de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la consolidation et la pérennisation de la paix, qui s'est tenu du 24 au 26 avril 2018 à New York et au cours duquel elle a mis l'accent sur le rôle du parlement dans la consolidation de la paix et a fait la promotion de la résolution intitulée *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable*, adoptée à l'unanimité à la 138<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.

L'UIP a été en contact étroit avec le Comité 1540 et son groupe d'experts pour élaborer un projet de document proposant l'organisation d'un événement régional (Amérique latine ou Asie-Pacifique) consacré à la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU et a été contactée par le Verification Research, Training and Information Centre (VERTIC) et le Stimson Center, qui l'ont invitée à participer à un projet relatif à la mise en œuvre législative de la Convention sur les armes biologiques et des dispositions connexes de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU en Afrique.

Le Secrétaire général de l'UIP s'est rendu au Burundi du 30 juillet au 3 août pour tenir des consultations politiques avec les autorités parlementaires, les responsables gouvernementaux et le chef de l'Etat sur la situation dans le pays (voir note distincte à ce sujet).

L'UIP a organisé la deuxième réunion du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent lorsque le budget et les activités du Programme de travail commun ont été approuvés. A la suite de cet événement, l'UIP et l'ONU DC ont engagé des consultations avec le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme afin d'officialiser un accord trilatéral. Un protocole d'accord sera présenté pour approbation aux organes directeurs à la 139<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP. En outre, des travaux ont été entamés en vue de la rédaction du premier rapport parlementaire sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, qui sera lancé lors du premier Sommet parlementaire mondial prévu pour 2019.



## 2. Activités futures

- Convocation d'une session spéciale sur le désarmement complet avec les partenaires institutionnels à l'occasion de la 139<sup>ème</sup> Assemblée.
- Séminaire régional sur la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU (sur la non-prolifération des armes de destruction massive parmi les acteurs non étatiques).
- Participation à la Semaine de la paix de Genève 2018 avec l'organisation de deux événements (novembre 2018).
- Ateliers régionaux de renforcement des capacités sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent.
- Premier Sommet parlementaire mondial, consacré à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent, organisé en coopération avec l'ONU.

## 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Surveiller les évolutions politiques et consolider la solidarité parlementaire au niveau régional.
- Envisager de signer et de ratifier le Traité des Nations Unies de 2017 sur l'interdiction des armes nucléaires.

## Objectif 5 : Promouvoir le dialogue et la coopération parlementaires

### 1. Aperçu des activités

La 138<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP a rassemblé 1526 participants de 148 Parlements membres et de 38 organisations partenaires. Elle a adopté un document final intitulé *Renforcer le régime mondial applicable aux migrants et aux réfugiés : le besoin de solutions politiques fondées sur des données probantes* et de trois résolutions : 1) *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable*, 2) *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables* et 3) *Les conséquences de la déclaration des Etats-Unis d'Amérique sur Jérusalem et les droits du peuple palestinien à Jérusalem à l'aune de la Charte et des résolutions des Nations Unies*. Le Conseil directeur a également adopté des décisions sur la situation en matière de droits de l'homme de 236 parlementaires de huit pays.

L'Assemblée comptait des événements spéciaux, tels que :

- Une discussion à l'ouverture du débat général avec la participation du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et du Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations. Le thème du débat général était complété par une exposition présentant une tente pour réfugiés et des photos mettant en lumière les migrations et les changements climatiques.
- Le lancement d'une brochure UIP/HCR intitulée *Guide pour la protection internationale des réfugiés et le renforcement des systèmes d'asile nationaux*.
- Des ateliers sur la protection des réfugiés et les systèmes d'asile nationaux, et sur la mise en œuvre du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.
- Un volet spécial sur les dangers des armes de destruction massive, avec la participation du Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et du Président de la Conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes.
- Une discussion avec le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé.

Outre le programme officiel de l'Assemblée, de nombreuses délégations ont tenu des réunions bilatérales et participé à d'autres formes de diplomatie parlementaire. Le Secrétariat de l'UIP a enregistré plus de 160 demandes de salles de réunions bilatérales émanant de 55 Parlements membres et de cinq organisations partenaires.

La Présidente et le Secrétaire général de l'UIP ont également participé à plus de cinquante réunions bilatérales avec les délégations présentes. Des efforts ont été faits pour promouvoir le dialogue politique dans le contexte de situations très tendues dans des pays comme le Cambodge, le Venezuela et le Yémen. Dans le cadre des efforts déployés actuellement pour faciliter le dialogue intercoréen au niveau parlementaire, une réunion directe entre les délégations de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée s'est tenue à la 138<sup>ème</sup> Assemblée.



Dans le contexte de l'Assemblée, le Comité exécutif et les groupes géopolitiques ont examiné des modalités qui permettraient de renforcer l'action de l'UIP, notamment grâce à des amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP. Une décision majeure a été prise pour encourager officiellement l'inclusion de jeunes parlementaires dans les délégations nationales et prévoir un volet spécial dans le cadre du débat général, consacré exclusivement aux jeunes parlementaires.

Les organes directeurs de l'UIP ont décidé d'appliquer une nouvelle modalité pour faire rapport sur le suivi des résolutions de l'UIP et des autres décisions par les Membres, selon un nouveau système de rotation (plus prévisible). Parmi les Membres désignés pour le cycle de rapport 2018, 67 pour cent se sont acquittés de leurs responsabilités statutaires avant la date limite du 31 juillet (31 des 46 parlements sélectionnés, en plus de 15 réponses volontaires).

Le Secrétaire général de l'UIP a poursuivi ses activités de sensibilisation auprès des parlements et s'est rendu en Géorgie, en République de Moldova, au Royaume-Uni et au Turkménistan. Ces visites visaient à renforcer les liens avec les parlements et à consolider la coopération, en particulier avec les Membres les plus récents de l'UIP. Deux directeurs de l'UIP se sont également rendus en République de Corée à l'invitation du Korea Institute en vue de renforcer les liens institutionnels et de favoriser les échanges et la coopération.

Le Secrétariat a continué de collaborer avec les parlements et les missions permanentes auprès d'Etats non Membres, y compris celles de la Jamaïque et du Libéria, en vue d'une éventuelle affiliation future à l'UIP. Le Président du Parlement de Kiribati a annoncé qu'il participerait à la 139<sup>ème</sup> Assemblée pour renforcer la coopération avec l'UIP.

## 2. Activités futures

- Organisation de la 139<sup>ème</sup> Assemblée dont le débat général s'intitulera *Le rôle primordial des parlements dans la promotion de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et du changement technologique*.
  - L'Assemblée comprendra plusieurs événements spéciaux, dont des ateliers et des réunions-débats sur les thèmes suivants : 1) *Jeter des ponts entre les milieux parlementaires et scientifiques*, 2) *Que peuvent faire les parlementaires pour distinguer le vrai du faux à l'ère des "fake news" ?*, 3) *Le rôle des parlements dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent*, 4) *Garantir que les enfants jouissent de leurs droits et grandissent à l'abri de la violence*, et 5) *Dans quelle mesure le Parlement arrive-t-il à demander des comptes au gouvernement ?*
  - La 139<sup>ème</sup> Assemblée sera également l'occasion de lancer l'Etude régionale sur *Le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe*, réalisée par l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), ainsi que le nouveau guide sur la liberté d'expression à l'usage des parlementaires. Un événement spécial se tiendra en plénière pour marquer le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le centenaire de la naissance de Nelson Mandela.
- Efforts supplémentaires visant à solliciter les Membres et les groupes géopolitiques en vue d'accroître le taux de réponse à l'exercice annuel de présentation de rapports.
- Séminaire régional sur les ODD spécialement conçu pour les parlements de la CARICOM (qui sera accueilli par le Parlement du Suriname les 5 et 6 novembre), qui visera notamment à renforcer le dialogue et la coopération avec les Parlements non Membres de la région des Caraïbes (en vue de leur future adhésion à l'UIP).

## 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Assurer le suivi des résolutions et des autres décisions qui seront adoptées à la 139<sup>ème</sup> Assemblée.
- Evoquer les violations des droits de l'homme des parlementaires dans les discussions lors des visites officielles dans les pays concernés.
- Elaborer les rapports de pays en temps voulu. Les pays devant présenter un rapport en 2019 (délai fixé au 31 juillet 2019) sont les suivants :

**Groupe africain** - Burundi, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho.

**Groupe arabe** - Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman.

**Groupe Asie-Pacifique** - Fidji, Iles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maldives, République démocratique populaire lao.

**Groupe Eurasie** - Kazakhstan, Kirghizistan.

**Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes** - Cuba, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras.

**Groupe des Douze Plus** - Allemagne, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie.

## Objectif 6 : Promouvoir l'autonomisation des jeunes

### 1. Aperçu des activités

L'UIP a célébré la Journée internationale de la jeunesse (12 août 2018) en organisant une discussion sur Twitter avec iKnowPolitics ([iknowpolitics.org](http://iknowpolitics.org)) le 10 août 2018. Parmi les participants se trouvaient des parlementaires, des experts, des militants et des membres du grand public. La discussion Twitter a permis de recueillir des observations et de susciter l'engouement au sujet d'une série de questions liées à la jeunesse et à la participation des jeunes femmes à la politique. Le hashtag #YouthinPolitics a été utilisé 26 fois et les tweets ont été vus par 16 300 personnes.

L'UIP a continué de collecter, auprès de ses Parlements membres, des données et des informations sur la représentation des jeunes hommes et des jeunes femmes dans les parlements. Les données recueillies seront utilisées dans le rapport de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux qui doit être lancé en 2018.

### 2. Activités futures

- Mise en œuvre d'un processus consultatif en vue d'établir un objectif pour la représentation des jeunes (Forum des jeunes parlementaires à la 139<sup>ème</sup> Assemblée).
- Organisation de la cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires.
- Lancement du rapport de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux.

### 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Adhérer à la campagne *Not Too Young To Run* et la promouvoir, notamment sur les médias sociaux (#NotTooYoungToRun).
- Communiquer au Secrétariat de l'UIP des données et des informations sur les jeunes au parlement après les élections.

## Objectif 7 : Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement

### 1. Aperçu des activités

- Quatre réunions régionales ont été organisées en rapport avec les ODD à Belgrade (Serbie) en mai 2018, à Colombo (Sri Lanka) en juillet 2018, à Alexandrie (Egypte) du 18 au 20 septembre 2018 et à Panama (Panama) en septembre 2018. Un document final a été adopté à l'issue de chaque séminaire pour définir les points d'action prioritaires pour les parlements et renforcer les synergies parlementaires régionales. Le séminaire interrégional sur les ODD a été accueilli par l'Assemblée populaire nationale de Chine en septembre 2018, réunissant pour la troisième fois des parlements de pays en développement pour discuter de la coopération autour des ODD.
- L'UIP, le PNUD et USAID ont conjointement organisé une auto-évaluation au regard des ODD à Tbilissi (Géorgie) en juin 2018, permettant au Parlement de définir des priorités, d'élaborer un plan d'action parlementaire stratégique en matière d'ODD et de renforcer l'appropriation parlementaire nationale de la mise en œuvre des ODD.

- L'UIP a organisé de nombreuses activités pendant le Forum politique de haut niveau 2018. Un événement parallèle à l'intention des parlementaires et un atelier sur l'outil d'auto-évaluation UIP/PNUD consacré aux ODD. En vue du Forum, l'UIP a mené une enquête sur la contribution des parlements à l'élaboration des examens nationaux volontaires. Les résultats ont montré que seuls 15 des 47 parlements interrogés avaient apporté une contribution à ces examens.
- Une étude sur l'institutionnalisation des ODD dans les travaux des parlements a été lancée et communiquée à tous les parlements. Les résultats aideront l'UIP à obtenir des données et à faire connaître la manière dont les parlements organisent leur travail en axant sur ces objectifs, à comprendre les tendances et à partager les bonnes pratiques. Les données et une analyse des réponses seront publiées en ligne et communiquées aux parlements et aux parties prenantes concernées.
- Dans le domaine de la santé, l'UIP a continué de collaborer avec l'OMS pour publier une étude sur la législation relative aux mariages d'enfants et aux mariages précoces et forcés en Afrique. L'étude comprendra des profils de différents pays et devrait être publiée vers la fin de l'année. L'UIP a également lancé l'élaboration d'un nouveau guide à l'usage des parlementaires sur la nutrition et la sécurité alimentaire, qui sera rédigé en coopération avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Mouvement SUN et le NEPAD. Enfin, un nouvel accord de coopération et de financement a été signé avec le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, établissant les priorités de l'action qui sera menée dans ce domaine en 2019.
- Dans le domaine des changements climatiques, l'UIP a signé un Protocole d'accord avec ONU-Environnement. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet instrument, quatre parlements ont été sélectionnés pour participer à un projet pilote visant à renforcer la capacité des parlementaires à traiter les questions relatives aux changements climatiques. L'accent est mis sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris au moyen des contributions déterminées au niveau national et de la législation requise. L'UIP et ONU-Environnement mettent également la dernière main à un document d'information à l'intention des parlementaires sur l'économie verte.
- L'UIP a continué de mettre l'accent sur la coopération pour le développement qui est un moteur essentiel du développement durable. En tant que représentante des parlements auprès du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, l'UIP a participé en septembre à l'événement sur le thème *Un nouvel élan pour l'efficacité du Programme 2030*. La réunion a examiné l'exercice de suivi mondial de 2018, qui suit les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes et engagements en matière de coopération pour le développement aux niveaux national, régional et mondial. Cet exercice est fondé sur dix indicateurs clés, dont au moins quatre sont directement liés au rôle du parlement.

## 2. Activités futures

- L'atelier de l'UIP sur le financement des ODD en marge du Forum mondial de l'investissement, 22-24 octobre 2018.
- Auto-évaluations au regard des ODD en Namibie et au Sri Lanka (12-14 octobre 2018)
- Quatre séminaires régionaux sur les ODD, notamment :
  - Séminaire régional sur la mise en œuvre des ODD pour les Parlements de l'AIP-CEI, 18 octobre 2018, Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie
  - Séminaire régional sur la mise en œuvre des ODD pour les Parlements du Groupe géopolitique des Douze Plus et de l'Asie orientale, 20-22 novembre 2018, Jérusalem, Israël
  - Deuxième séminaire régional sur la mise en œuvre des ODD pour les Parlements de la région Asie-Pacifique, 2019, Oulan-Bator, Mongolie
  - Deuxième séminaire régional sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable pour les Parlements d'Afrique, 2019, Côte d'Ivoire
- Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) le 9 décembre 2018 en Pologne
- Elaboration d'un guide sur la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (en collaboration avec le PMNCH)
- Elaboration d'un guide sur la nutrition et la sécurité alimentaire (en collaboration avec la FAO).

### **3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP**

- Envisager d'effectuer une auto-évaluation au regard des ODD en utilisant l'outil UIP/PNUD.
- Intégrer les ODD dans les travaux du parlement en menant régulièrement des débats inclusifs sur la mise en œuvre au niveau national.
- Garantir la participation parlementaire (y compris de l'opposition) à l'élaboration d'un plan national pour le développement.
- Participer à l'enquête de l'UIP sur les ODD pour faire connaître de bonnes pratiques et contribuer à l'apprentissage mutuel.
- Participer aux séminaires et aux ateliers de l'UIP sur les ODD, les changements climatiques et la santé.
- Demander à leur gouvernement s'il s'est engagé à présenter un examen national volontaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau de 2019.

### **Objectif 8 : Combler le déficit démocratique dans les relations internationales**

La liste des activités de coopération entre l'UIP et l'ONU (activités conjointes menées au cours des six derniers mois) figure à l'Annexe I.

#### **Activités futures**

- Atelier parlementaire et activités dans le contexte du Forum mondial de l'investissement 2018 de la CNUCED (Genève, 22-24 octobre 2018)
- Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit (Genève, 22-23 novembre 2018)
- Session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Genève, 6-7 décembre 2018)
- Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Pologne, 9 décembre 2018)
- Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du pacte mondial sur les migrations (Marrakech, décembre 2018)
- Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies (New York, février 2019)
- Réunion parlementaire à l'occasion de la session annuelle de la Commission des Nations Unies de la condition de la femme (New York, mars 2019).

## Coopération avec le système des Nations Unies

*Le présent document donne un aperçu des activités entreprises en coopération avec le système des Nations Unies entre le 15 mars et le 15 septembre 2018.*

L'Assemblée générale des Nations Unies, faisant suite au Rapport bisannuel du Secrétaire général, a adopté le 22 mai une nouvelle résolution traitant de façon exhaustive de *l'Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire* - [www.ipu.org/sites/default/files/documents/72-278-f.pdf](http://www.ipu.org/sites/default/files/documents/72-278-f.pdf). M. Lajcak, Président de l'Assemblée générale, conduisait la réunion, au cours de laquelle plusieurs Etats membres de l'ONU et la Présidente de l'UIP ont pris la parole. Cette résolution est le fruit de la série de consultations intergouvernementales menées à New York sous la houlette de M. Camacho, Ambassadeur du Mexique. Ce texte, qui traite de la question de façon approfondie et prospective, définit des modalités d'interaction et de coopération dans un grand nombre de domaines. La résolution établit, entre autres, une nouvelle Journée internationale du parlementarisme, plaide en faveur d'une collaboration plus étroite et systématique entre les équipes de pays de l'ONU et les parlements nationaux et recommande une fois encore à l'UIP et à l'ONU de faire participer les parlements à la mise en œuvre des ODD.

### Démocratie et droits de l'homme

L'UIP a continué à apporter sa contribution aux processus onusiens relatifs au Pacte mondial sur les migrations et au Pacte mondial sur les réfugiés, qui seront adoptés cette année. Suite à l'adoption, le 28 mars 2018, à l'occasion de la 138<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, de la Déclaration sur les migrants et les réfugiés, l'UIP a recommandé d'intégrer des libellés faisant référence aux parlements dans les textes en cours de négociation à New York (migrations) et Genève (réfugiés). Le rôle des parlements est donc reconnu à plusieurs reprises dans ces deux documents.

Le 17 mai, le Conseil des droits de l'homme (CDH) a rendu public un vaste rapport intitulé *La Contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à son Examen périodique universel*. Ce rapport s'inspire des réponses à un questionnaire à l'intention des parlements envoyé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme aux Etats membres, aux institutions des Nations Unies et à d'autres parties prenantes. Il contient des recommandations traitant de la création d'une commission parlementaire des droits de l'homme et du renforcement de la participation parlementaire aux mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme, tout particulièrement l'Examen périodique universel.

Outre le soutien qu'elle a apporté pour inciter les parlements à prendre part à l'Examen périodique universel qui a eu lieu lors de la session annuelle du CDH (18 juin - 6 juillet), l'UIP a organisé pendant cette session un atelier et une réunion parallèle visant à mettre l'accent sur l'expérience concrète des parlementaires en matière de protection et de promotion des droits de l'homme.

Le 23 mai, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait du 30 juin la Journée internationale du parlementarisme. Cette date commémore la toute première réunion de l'Union interparlementaire en 1889. Plusieurs parlements, donnant suite à la suggestion de l'UIP, ont réussi à organiser des manifestations visant à célébrer la première Journée internationale du parlementarisme, qui a eu lieu le 30 juin 2018. L'UIP continuera à collaborer avec l'ONU afin d'intensifier les efforts visant à promouvoir cette journée à l'avenir.

L'UIP a aussi poursuivi ses efforts réguliers pour célébrer la Journée internationale de la démocratie (15 septembre). En 2018, l'UIP a proposé de choisir le "contrôle parlementaire" comme thème général de cette journée, car cette fonction essentielle du parlement constitue un élément fondamental du système de poids et contrepoids de toute démocratie digne de ce nom.

Le 18 septembre, l'UIP a contribué à une manifestation parallèle organisée par la Mission permanente de l'Equateur dans le cadre de la 39<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, qui portait sur "l'impact de la corruption sur le plein exercice des droits de l'homme à tous les niveaux". Ce fut l'occasion de faire connaître à l'ensemble de la communauté des Nations Unies à Genève les principales conclusions du récent Rapport parlementaire mondial UIP/PNUD sur le contrôle parlementaire.

Le PNUD et l'UIP ont poursuivi leur projet d'assistance au Parlement du Myanmar. Les deux organisations ont aussi continué à prêter leur concours aux Parlements de Djibouti, de Géorgie et du Vanuatu.

L'UIP et le PNUD ont continué à coopérer à l'élaboration d'une méthodologie en faveur de la réalisation de l'indicateur 16.7.1 des Objectifs de développement durable, qui évalue (par classe d'âge, sexe, handicap et groupes de population) la répartition des postes de la fonction publique en la comparant à la répartition nationale. L'UIP et le PNUD ont conçu les métadonnées relatives à cet indicateur et lancé en août un projet pilote dans un petit nombre de parlements. Si ce projet donne de bons résultats, la méthodologie sera soumise à l'approbation du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

Les deux organisations ont poursuivi leurs efforts de diffusion du *Rapport parlementaire mondial 2017* sur le contrôle parlementaire. Il s'agit notamment de la présentation d'une version du rapport en langue serbe, préparée par le bureau du PNUD en Serbie, à un séminaire régional sur les ODD qui a eu lieu à Belgrade les 24 et 25 mai.

### **Egalité des sexes**

L'UIP a poursuivi sa collaboration avec le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) pour promouvoir le rôle joué par les parlements dans la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Les Parlements membres de l'UIP ont été régulièrement informés et invités à contribuer à leur examen national par le Comité CEDEF. L'UIP a transmis les recommandations issues de ces examens aux parlements des pays dont la situation a été examinée, afin qu'ils puissent en tenir compte dans leur travail. Les efforts déployés par l'UIP dans ce domaine ont également consisté à ce que le Comité CEDEF comprenne le rôle fondamental joué par les parlements dans la mise en œuvre de la Convention et ait accès aux données collectées par l'UIP concernant les femmes dans la vie politique, afin qu'il donne une place croissante à ces deux questions dans le dialogue qu'il noue avec les Etats.

En collaboration avec USAID et le PNUD, l'UIP a aidé le Parlement de la Géorgie à mener à bien en juin 2018 une auto-évaluation relative au genre s'inspirant de l'outil d'évaluation élaboré par l'UIP intitulé *Parlements : évaluer la sensibilité au genre*. Cet exercice a rassemblé des parlementaires et des membres du personnel parlementaire hommes et femmes. Des priorités de réformes futures ont été définies, notamment des mesures visant à faire augmenter le nombre de femmes parlementaires et à lutter contre le sexisme et le harcèlement. Les conclusions de ce travail seront également prises en considération lors de l'élaboration de la stratégie et du plan d'action du Parlement.

Des représentants d'ONU Femmes et du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) ont pris part au 12<sup>ème</sup> Sommet des Présidentes de parlement organisé conjointement en avril 2018 par l'UIP et la Chambre des députés bolivienne à Cochabamba, en Bolivie. Ce sommet avait pour thème *Les Présidentes de parlement s'engagent pour que chaque voix compte*. La Déclaration de Cochabamba, qui souligne le lien entre la participation équitable des femmes à la vie politique et l'avènement de sociétés plus prospères, pacifiques et inclusives, plaide en faveur de la parité en politique, ainsi que de l'adoption et de la mise en œuvre de lois spécifiquement conçues pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes en politique (voir section correspondante sous l'Objectif 2 du rapport).

### **Autonomisation des jeunes**

A la 138<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, un dialogue a été organisé en collaboration avec ONUSIDA lors de la réunion du Forum des jeunes parlementaires. Cette réunion-débat, à laquelle ont pris part des militants et des représentants de la société civile, avait pour sujet la contribution que les jeunes parlementaires peuvent apporter, dans l'optique d'éradiquer le sida d'ici 2030, à la lutte contre les lois et les politiques préjudiciables.

Le 28 juin 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a rendu public un rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme relatif aux jeunes et aux droits de l'homme (A/HRC/39/33). Tenant compte de l'engagement de l'UIP auprès du Conseil des droits de l'homme, notamment de sa participation au Forum de Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie

et l'état de droit, le rapport fait abondamment référence au *Rapport 2016 de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux*, au Forum des jeunes parlementaires de l'UIP et aux recommandations de l'UIP relatives à la représentation des jeunes dans les parlements.

L'UIP s'est associée à iKnow Politics dans le cadre d'un chat qui a eu lieu sur Twitter le 10 août 2018 pour fêter la Journée internationale de la jeunesse (12 août 2018). Ce chat a permis à des parlementaires, des experts et des militants, mais aussi au grand public en général, de dialoguer et de donner un retentissement médiatique à une série de questions liées aux jeunes et à la participation des jeunes femmes à la politique. iKnow Politics est un projet conjoint qui compte également avec la participation du PNUD et d'ONU-Femmes (voir section correspondante sous l'Objectif 6 du rapport).

### **Paix internationale et sécurité**

Une délégation de l'UIP a pris part à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la consolidation et la pérennisation de la paix qui a eu lieu le 25 avril. L'observateur permanent de l'UIP auprès de l'ONU a prononcé une allocution à l'occasion du 6<sup>ème</sup> examen de la Stratégie antiterroriste mondiale de Nations Unies, qui s'est déroulé le 27 juin à New York.

L'UIP et l'ONUSD ont continué à définir leur programme conjoint de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, qui vise à faciliter la transposition dans la législation nationale des engagements pris à l'échelon international, ainsi qu'à promouvoir la coopération parlementaire régionale. Les deux partenaires ont organisé la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, où ont été approuvés le budget et les activités du Programme conjoint. A la suite de cette réunion, l'UIP et l'ONUSD ont entamé des consultations avec le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies dans le but d'officialiser leur accord trilatéral grâce à un protocole d'accord. Ce protocole, qui sera présenté pour approbation aux instances de direction de l'UIP à l'occasion de la 139<sup>ème</sup> Assemblée. De surcroît, le secrétariat conjoint s'est lancé dans la rédaction du premier rapport parlementaire sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, qui sera lancé à l'occasion du premier Sommet parlementaire mondial, pour l'instant prévu en février 2019 (voir section correspondante sous l'objectif 4 du rapport).

### **Développement durable**

Le 12 avril 2018, le Secrétaire général de l'UIP et le Directeur exécutif d'ONU Environnement ont signé un protocole d'accord précisant les termes de leur coopération concernant les ODD, tout particulièrement ceux qui ont trait à l'environnement et aux changements climatiques. Le travail de rédaction d'une note d'orientation conjointe sur l'économie verte à l'intention des parlementaires s'est poursuivi durant l'été, dans la perspective de lancer ce document lors de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui aura lieu début décembre (voir section correspondante sous l'Objectif 7 du rapport).

Les 21 et 22 mai, l'UIP a pris part à la session bisannuelle du Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement, à laquelle elle a été représentée par huit parlementaires. L'UIP a également suivi le Forum annuel sur le financement du développement et les réunions parallèles auxquelles il a donné lieu. Le 23 mai, le Secrétaire général de l'UIP a prononcé une intervention lors d'une réunion spéciale du Conseil économique et social des Nations Unies consacrée aux sociétés durables, résilientes et inclusives.

Le 25 mai, à Genève, le Directeur général de l'OMS a pris part, aux côtés du Secrétaire général de l'UIP, à une séance d'information technique sur *Le rôle des parlementaires pour réaliser les objectifs indissociables de couverture sanitaire universelle et de sécurité sanitaire mondiale*.

Le 5 juin, une délégation de l'UIP a participé à l'audition multipartite visant à préparer la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les maladies non transmissibles, qui a eu lieu en septembre. Une résolution de l'Assemblée générale avait prié l'UIP d'apporter sa contribution à cette réunion. Sur cette base, l'UIP a été invitée à contribuer à la Réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle qui se déroulera en septembre 2019.

Pour contribuer au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable, l'UIP a invité environ 90 parlementaires à prendre part aux délibérations du Forum et organisé une réunion parallèle officielle le 16 juillet, premier jour du volet ministériel du Forum. Le thème principal du Forum, à savoir la pérennité écologique, était au cœur de cette réunion



parallèle. Le 17 juillet, l'UIP et le PNUD ont organisé un atelier parlementaire présentant leur outil d'auto-évaluation relatif aux ODD. Un peu plus tard dans la semaine, la Présidente de l'UIP a prononcé une allocution pendant le débat général du Forum. Dans les mois qui ont précédé la tenue du Forum, l'UIP a pris contact avec les parlements des 47 pays qui doivent présenter un examen national volontaire, afin d'encourager les parlementaires à prendre une part plus active à cet important processus de suivi (voir section correspondante sous l'Objectif 7 du rapport).

L'UIP et le PNUD ont continué de soutenir les auto-évaluations au regard de ODD entreprises dans les parlements au moyen de l'outil d'auto-évaluation UIP-PNUD relatif aux ODD. Au cours de la période à l'étude, le Parlement de l'Argentine a entamé les préparatifs d'un atelier faisant appel à l'outil d'auto-évaluation UIP-PNUD.

L'UIP a pris une part active à plusieurs réunions de groupes de travail du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC), auquel participe le PNUD. L'UIP a apporté sa contribution à deux des groupes de travail du GPEDC, a contribué à la création d'un nouveau Forum des dirigeants d'entreprise, aidé à définir de nouveaux indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de coopération pour le développement et participé à la conférence de lancement du Cycle de suivi 2018-19 du GPEDC, qui s'est déroulée les 11 et 12 septembre à Paris (voir section correspondante sous l'Objectif 7 du rapport).

Saber Chowdhury, Président honoraire de l'UIP, s'est exprimé lors de la réunion-débat sur la contribution des institutions de contrôle à la mise en œuvre des ODD, organisée le 29 juillet à New York par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Le 18 juillet, l'Observateur permanent de l'UIP a pris la parole lors de la réunion parallèle sur la collaboration entre le parlement et les organisations de la société civile concernant les ODD.

### **Interaction de haut niveau**

Une réunion-débat de haut niveau sur les migrations et les réfugiés s'est tenue le 23 mars à l'ouverture de la 138<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP. M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. William Lacy Swing, Directeur de l'Organisation internationale pour les migrations, et M. Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ont pris part à cette réunion. D'autres représentants de l'ONU ont participé aux ateliers, aux événements spéciaux et aux réunions des commissions qui se sont tenues durant l'Assemblée.

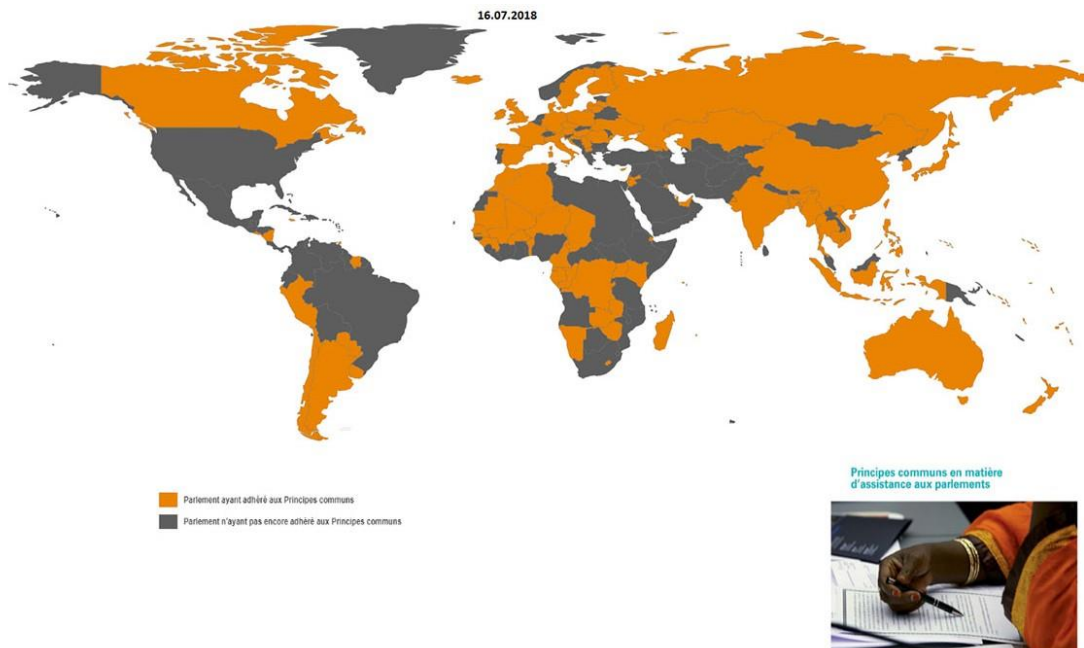
Le Secrétaire général de l'ONU a apporté sa contribution aux célébrations de la toute première Journée internationale du parlementarisme (30 juin) en enregistrant un message vidéo spécialement destiné à tous les parlements et les parlementaires. Ce message vidéo a été diffusé sur le site web de l'UIP dans le cadre des efforts consentis pour célébrer cette journée, qui coïncide avec la création de l'UIP.

Le 19 juillet a eu lieu la première réunion de travail du personnel de l'UIP et de l'ONU, qui donnait suite à la recommandation formulée par la réunion des hauts dirigeants de novembre 2017. Seize entités ou institutions des Nations Unies étaient représentées à cette réunion, co-présidée par l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies et un haut responsable du Département des affaires politiques des Nations Unies. Les nouvelles synergies susceptibles d'être dégagées à l'échelon opérationnel entre l'UIP et les Nations Unies ont été évoquées lors de cette rencontre, qui a mis le doigt sur un certain nombre de questions relatives à la coopération à l'échelle nationale.

Le 9 juillet a eu lieu au Siège de l'OMS à Genève une réunion consacrée à l'élaboration d'un nouveau protocole d'accord relatif à la coopération politique et technique entre l'UIP et l'OMS. Les deux organisations se sont engagées à étendre leur partenariat, qui dépassera à l'avenir la traditionnelle coopération relative à la santé des femmes, des enfants et des adolescents pour englober également la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale.

Le 31 juillet, la Chef du Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies a rencontré Mme Maria Fernanda Espinosa, Présidente élue de la 73<sup>ème</sup> Assemblée générale, pour un premier échange de vues informel relatif à la prochaine session de l'Assemblée. Cette réunion a contribué à donner à l'UIP et aux parlements une place plus centrale dans le programme de travail de la nouvelle Présidente de l'Assemblée. Elle a aussi permis une première discussion du thème et de la date de l'audition parlementaire 2019 aux Nations Unies.

**I. Parlements qui ont souscrit aux Principes communs en matière d'assistance aux parlements (au 16 juillet 2018)**



**II. Pays ayant des cas dont est actuellement saisi le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP et qui ont été examinés au moins une fois :**

- **Afrique** : Burundi, Cameroun, Erythrée, Kenya, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Zambie, Zimbabwe ;
- **Amérique** : Argentine, Chili, Colombie, Equateur, Guatemala, Haïti, Venezuela (République bolivarienne du) ;
- **Asie** : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande ;
- **Europe** : Bélarus, Fédération de Russie, Turquie ;
- **Moyen-Orient et Afrique du Nord** : Bahreïn, Iraq, Israël, Koweït, Palestine, Yémen ;
- **Pacifique Sud (1)**: Fidji.

**III. Pays dont les rapports nationaux ont été examinés lors de la session de juillet 2018 du Comité CEDEF ou seront examinés lors des prochaines sessions du Comité de la CEDEF (février et juillet 2019)**

**Session de juillet 2018** : Australie, Chypre, îles Cook, Palestine, Liechtenstein, Mexique, Nouvelle-Zélande et Turkménistan ;

**Session de février 2019** : Angola, Antigua-et-Barbuda, Botswana, Bulgarie, Colombie, Ethiopie, Royaume-Uni et Serbie.

**Session de juillet 2019** : Autriche, Bahreïn, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Guyana, Mozambique, Qatar et République démocratique du Congo.

**IV. Pays examinés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies dans le cadre de l'Examen périodique universel ( novembre 2018 et janvier/février 2019)**

**Semaine du 5-9 novembre 2018** : Arabie saoudite, Chine, Jordanie, Malaisie, Nigéria, Maurice, Mexique, République centrafricaine, Sénégal

**Semaine du 12-16 novembre 2018** : Belize, Congo, Tchad, Malte, Monaco

**Semaine du 21-25 janvier 2019** : Afghanistan, Chili, Comores, ex-République yougoslave de Macédoine, Nouvelle-Zélande, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yémen

**Semaine du 28 jan-1<sup>er</sup> février 2019** : Cambodge, Chypre, Erythrée, République dominicaine, Slovaquie

**V. Pays devant présenter un rapport lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (juillet 2019)**

Afrique du Sud, Algérie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Erythrée, Fidji, France, Ghana, Guatemala, Indonésie, Islande, Israël, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Mauritanie, Maurice, Mongolie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Palaos, Philippines, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Serbie, Sierra Leone, Tchad, Timor-Leste, Tonga, Tunisie, Turkménistan et Vanuatu.